



OFFRE D'EMPLOI

Responsable en urbanisme

La Municipalité du canton de Saint-Camille est située dans la MRC des Sources en Estrie et compte environ 535 habitants. La Municipalité est à la recherche d'une personne afin de combler le poste de responsable en urbanisme.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire-trésorière et en conformité avec les lois en vigueur, le candidat retenu sera responsable du département d'inspection et d'urbanisme de la municipalité. À ce titre et de manière non limitative, il se verra confier les responsabilités suivantes :

- Rencontrer les citoyens, analyser leurs dossiers à l'égard des règlements d'urbanisme afin d'en assurer la conformité et émettre les permis et certificats d'autorisation ;
- Faire l'inspection des demandes de permis et certificats émis ;
- Effectuer la gestion des requêtes, des plaintes des citoyens et des dossiers d'infractions ;
- Assurer la surveillance du territoire relativement aux règlements d'urbanisme et des lois en vigueur (*Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, etc.*) ;
- Recevoir, analyser et effectuer le suivi des dossiers à transférer à la Commission de protection du territoire agricole ;
- Effectuer les modifications aux règlements d'urbanisme et gérer le procédurier applicable ;
- En collaboration avec la directrice générale et secrétaire-trésorière, travailler les dossiers de développements domiciliaires et d'aménagement des sentiers et des infrastructures.

EXIGENCES DU POSTE

La Municipalité du Canton de Saint-Camille recherche une personne ayant à cœur l'excellence de la relation client dans les services à la population et la qualité de gestion afin de pourvoir au poste de responsable en urbanisme. Elle doit avoir la capacité de travailler en équipe, mener de front et en simultané plusieurs projets et faire preuve de rigueur et d'autonomie dans la gestion de son département. Elle doit aussi avoir des capacités de synthèse et d'analyse et faire preuve d'ouverture tout en respectant la volonté du conseil et des lois en vigueur.

Autres exigences :

- Baccalauréat en urbanisme ou technique en aménagement du territoire et urbanisme ;
- Au moins un an d'expérience dans un poste similaire ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 ;
- Excellente maîtrise du français (écrit et parlé) et des principaux outils et logiciels informatiques (Sygem, un atout important).

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste permanent avec possibilité de quatre jours par semaine ;
- Possibilité de faire du télétravail en alternance avec du présentiel ;
- Probation de six (6) mois ;
- Rémunération à discuter.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **curriculum vitae** et leur **lettre de présentation** à Brio RH, firme mandatée par la Municipalité du canton de Saint-Camille pour accompagner le processus de recrutement, à l'attention de Marc-André Monette par courriel à marc-andre.monette@briorh.com.

Date limite pour postuler : Vendredi, le 13 août 2021

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Dans le présent document, le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.*